

divisé en quatre chapitres traitant des notions générales nécessaires pour l'intelligence des détails; des livres et autres écrits prohibés; de la censure préalable des livres; des sanctions pénales et de la faculté de lire les livres défendus.

Tout en admettant que chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients, nous aurions préféré un commentaire suivi du texte, — méthode qui nous semble plus naturelle et plus claire.—Cependant, il n'y a pas lieu de chicaner sur ce détail, car l'auteur, dans l'intérêt de ceux qui désirent l'interprétation isolée de chaque article de la Constitution de Léon XIII, a inséré une table de concordance entre ces articles et les différentes parties du commentaire, — ce qui remédie à ce qui peut être considéré comme défertueux.—De plus, à part l'index, qui est très détaillé, l'auteur a ajouté à la fin de son opuscule une table alphabétique qui facilite singulièrement les recherches et prévient une perte considérable de temps. De bonnes tables dans les ouvrages de ce genre sont un avantage inappréciable.

Nous souhaitons donc plein succès au Commentaire du R. P. Vermeersch, et nous espérons que le clergé canadien lui fera bon accueil.

D. G.

Petite histoire de l'Eglise (Suite)

Saint Irénée fut le grand adversaire des gnostiques contre lesquels il écrivit en cinq livres un traité connu maintenant sous le nom de *Tractatus adversus hæreses*, et dans lequel se résume tout le mouvement doctrinal du 2ème siècle.

On vit aussi paraître au 2ème siècle trois versions de la Sainte Ecriture faites, il est vrai, par des ennemis du christianisme, mais dont l'Eglise a cependant retiré quelque utilité.

EMPEREURS

Les empereurs romains du 2ème siècle furent Adrien, 117-138; Antonin, 138-161; Marc-Aurèle, 161-180; Commode, 180-192; Pertinax, 193; Didius Julianus 193; Pescennius Niger, 194; Albinus, 196; Septime-Sévère, 193-211.